



FÊTE DE LA MUSIQUE

SAINT-VARENT

SAMEDI 22 JUIN



**FANFARE COR DE CHASSE COUNTRY
POP-ROCK MÉTAL VIOLON ITINÉRANT
MUSIQUE TRADITIONNELLE ROCK ...**

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019



Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

Conformément à l'article L.2121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération n°2019.05.02 du 14 mai 2019, le Conseil Municipal a décidé de retenir la société Funéraires Samuel CRON pour la gestion et l'exploitation du futur crématorium de Saint-Varent pour une durée de 25 ans. Le Conseil Municipal a approuvé les termes de la convention et ses annexes présentées par la société Funéraires Samuel CRON, ainsi qu'autorisé Monsieur le Maire à la

signer. L'ensemble de ces documents est consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Le Conseil Municipal a validé la proposition de PCV COLLECTIVITÉS pour l'équipement de la cour du centre de loisirs et de la halte-garderie en jeux et activités ludiques pour un montant de 45 069,60 € T.T.C.

Une parcelle de 784 m² a été cédée à Deux-Sèvres Habitat pour l'Euro symbolique, cette parcelle se situe route de Bouillé et permettra la réalisation de deux logements sociaux.

Une nouvelle répartition des sièges

du conseil communautaire de la communauté de communes du Thouarsais s'appliquera après les élections municipales de 2020, ainsi la commune de Saint-Varent passera de 3 à 4 délégués communautaires.

Le Conseil Municipal a validé la convention de mise à disposition du stade de la Grande Versenne à la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine pour une durée de quatre années, contrepartie d'une subvention de 16 000 € octroyée par la Ligue pour la rénovation du terrain d'honneur.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

Voici les dates des prochaines réunions publiques de quartier. Ces réunions permettront de recueillir les avis et les positions des habitants sur les réalisations et les projets menés, mais également de connaître les attentes et les difficultés au quotidien, de présenter les grandes orientations et les réalisations sur la ville.

Ces échanges seront l'occasion pour les élus de répondre, de façon précise, aux questions. Les prochaines réunions publiques de quartier se dérouleront à l'espace Léonard de Vinci et sont prévues le :

- **Jeudi 13 juin, 19h** → Bouillé Saint-Varent
- **Lundi 17 juin, 19h** → La Digue, Route de Bouillé, Rue de la Perception, Rue des Bournais, Rue de la Mare, Avenue de la Gare, Rue de la Laiterie, Rue du Fief de la Croix, Chemin de Vaudoré, Impasse de la Digue, Route de Glénay, Place des Tilleuls.
- **Lundi 1^{er} juillet, 19h** → Boucoeur
- **Lundi 2 septembre, 19h** → La Rivière, Route de Thouars, Plaine des Moulins, Conquenuche, Migné, Route de Conquenuche, Avenue des Platanes, Chemin du Paradis, Village retraite, Rue des Acacias, Chemin de la Plaine des Moulins, Impasse des Quatre Vents, Rue des Quatre Vents, Rue du Seillereau, Rue de l'Ebaupin, Rue du Thouaret, Lotissement du Thouaret.
- **Lundi 9 septembre, 19h** → Le Chillou



CONCOURS DE PÉTANQUE D'ÉTÉ

Juillet

- Jeu 11 → La Pêche
- Mardi 16 → Les Dauphins
- Jeu 18 → Le Comité Cycliste
- Jeu 25 → USSV
- Mardi 30 → Le Rayon



Août

- Jeu 1^{er} → FNATH
- Jeu 8 → Les Frelons
- Mardi 20 → Festivités du Foot
- Jeu 22 → JSP

LES CONCOURS DÉBUTERONT À 19 H, AU STADE DE LA GRANDE VERSENNE.

INFO / SITE... UN ŒIL SUR LE SITE INTERNET

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Pour connaître les tarifs d'une concession cimetière. Rendez-vous sur l'onglet « **Mairie** » / rubrique « **Concessions cimetière tarifs** »

PONT FLOTTANT

Installé juste à l'arrivée des beaux jours, le pont flottant qui enjambe le Thouaret, permettra aux promeneurs de découvrir Saint-Varent.

Cette structure, de fabrication française, installée par l'entreprise Marine Floor Europe SA, peut être entièrement démonter et s'adapte en fonction de la hauteur de l'eau.

Ce pont flottant ferme la boucle du sentier piétonnier, créé et aménagé depuis quelques années, par le service technique de la commune. Un trajet agréable à découvrir en famille ou entre amis et en toute sécurité.

COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de juin, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

Date	Horaire	Animations	Tarif
Jeudi 6	10h	Atelier Cuisine et Repas , salle de Luché Thouarsais	5 €
Mardi 11	11h	Pique-nique , MARPA de Cersay	12,75 €
Vendredi 14	14h30	Mini Golf , Saint Martin de Sanzay	5 €
Mardi 18	9h à 18h	Terra Botanica , Angers	15,50
Vendredi 21	14h30	Fête de la musique , EHPAD de Saint-Varent	2 €
Vendredi 28	12h	Restaurant Le Bistrot Gourmand et Bowling , Bressuire	6 € et 15 € (repas)

L'inscription est **obligatoire** au 05 49 66 76 50 et au 05 49 66 76 64.

Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €.

ET SI ON SORTAIT...

MERCREDI 19 JUIN - « RACONTE-MOI... LA MUSIQUE »

A **10h30**, séance pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit, sur inscription. A **16h30**, séance pour les enfants à partir de 3 ans, avec un atelier de création. Gratuit, sur inscription.

RÉSERVATIONS : « Médiathèque municipale »

Tél. : 05 49 67 54 41 - www.reseautecturethouarsais.fr



DIMANCHE 16 JUIN - VIDE GRENIERS

A partir de 7h, sur l'ancien terrain de camping de la Grande Versenne.

1€ le ml, avec un minimum de 3 € l'emplacement.

Organisé par la « **SEP Le Rayon de Saint-Varent** ».

RÉSERVATIONS : Tél. : 05 49 67 54 71

JEUDI 4 JUILLET - COLLECTE DE SANG

De 16h30 à 19h30, à l'espace « Espace Léonard de Vinci ».

Organisée par l' « **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** » .



DON DU SANG

A l'occasion de la journée mondiale du don du sang, l' « Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent » vous accueillera dans le hall d'Intermarché le

Samedi 14 juin 2019,

toute la journée, pour échanger avec vous, sur le don du sang.

Une structure gonflable, pour les enfants, sera présente, gratuitement, sur le parking.



Le Thouaret

Citation

« L'élégance est la seule beauté qui ne se fane jamais. »

AUDREY HEPBURN,

Actrice britannique (1929-1993)



LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ».

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Juillet 2019**, toutes informations devront être transmises avant le **15 juin 2019**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



LE THOUARET

Il prend sa source à Chanteloup et s'oriente vers le nord-est, direction qu'il garde tout au long de ses 52 kms .Le Thouaret reste fidèle au département des Deux-Sèvres et n'en sort jamais .

Le Thouaret arrivé vers Saint-Varent partage le paysage en deux : rive gauche le bocage continue avec son histoire et ses mystères, rive droite c'est la plaine et ses grands espaces caressés par le vent dominant d'ouest venu de la mer.

Il n'est pas rare que le Thouaret croise les routes de notre histoire. La voie gallo-romaine le retrouve en permanence comme un vestige de la colonisation de notre Gaule , mais aussi comme un apport de civilisation plus organisée. Le chemin de St Hilaire fait souvent route avec le Thouaret, marque indélébile de l'évangélisation de notre région .

On ne peut oublier en regardant les derniers vestiges du Massif Armoricaïn que ces roches sont les restes d'un continent à l'époque où notre région était noyée sous la mer.

Le Thouaret est une petite rivière. Son débit a été mesuré pendant une période de 38 ans (ce qui est un relevé sérieux) entre 1971 et 2008. Cette mesure a été faite à Luzay près de son confluent avec le Thouet. Le bassin versant à cet endroit est de 308 km². Le débit annuel moyen appelé aussi module est de 1,77 m³ par seconde.

Alors que le Thouet est assez calme et prévisible en cas de fortes pluies, le Thouaret peut être très « nerveux » et imprévisible. La montée de ses eaux peut se faire en quelques heures. Il fait penser à un torrent par sa réactivité.

Son débit mensuel moyen l'hiver en période de hautes eaux se situe entre 3 et 5,0 m³ par seconde. Ceci dans la période comprise entre décembre et mars avec une pointe en janvier et février.

La période des basses eaux est de juin à octobre inclus, mais la descente s'amorce dès mars. Il n'est pas rare au mois d'août de voir son débit diminuer jusqu'à 0,047 m³ par seconde. En période de sécheresse aiguë, ce débit est tombé à 0,001 m³, la rivière étant à cette période pratiquement à sec. C'est la période où les poissons et la faune environnante souffrent.

A l'extrémité inverse, les crues hivernales sont parfois sévères. Ceci est la conséquence de l'exiguïté de son bassin versant et de l'imperméabilité du sous-sol. En forte crue, le débit peut atteindre 100 m³ par seconde, ce qui est énorme pour une rivière de cette importance. En 1983, année qui n'était point la crue du siècle, le débit moyen était de 65 m³ par seconde

Il reste cependant un cours d'eau agréable à longer et il est doux de vivre sur ses rives.

Guy RAMBAULT

